

Description de la formation :

Il est créé, par décision du Conseil d'Administration de l'Université, à partir de 2001-2002, un Diplôme Interuniversitaire d'**APPROFONDISSEMENT EN SOINS PALLIATIFS**.

Ce diplôme est organisé par diverses universités ayant décidé d'adhérer à un programme commun.

Durée : 1 année universitaire

Objectifs :

1) Approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des humanités médicales, pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.

2) Acquérir des compétences cliniques (douleur rebelle, symptômes réfractaires...) thérapeutiques (traitements innovants médicamenteux, techniques complémentaires ...) relationnelles (à travers simulation et jeux de rôle) et éthiques :

- pour assurer à la personne soignée la qualité des soins et la meilleure qualité de vie jusqu'à sa mort dans le cadre de situations complexes.
- pour favoriser l'implication des participants dans les différents projets de soins palliatifs, tant au domicile qu'en institutions, dans le souci de la pluridisciplinarité et du travail en réseau
- pour promouvoir la recherche dans le domaine des soins palliatifs
- pour acquérir des techniques pédagogiques.

Public concerné :

Après avoir reçu un "Accord en vue d'inscription", peuvent être admis à s'inscrire les candidats :

- ayant obtenu le DU BASES EN SOINS PALLIATIFS - ayant reçu l'accord du responsable de l'enseignement - travaillant ou ayant le projet de travailler dans une structure de soins palliatifs spécialisée, c'est-à-dire USP, EMSP, HAD, Réseau, lits identifiés existants ou en projet.

Les candidats répondant aux critères de titre, doivent envoyer une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie de votre DU Bases en soins palliatifs (sur dérogation obtenue auprès de la responsable d'enseignement, un diplôme équivalent peut être accepté) auprès du responsable pédagogique local **LS.MEDECINE-PALLIATIVE-ENSEIGNEMENT@chu-lyon.fr**. Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription. Le dépôt des candidatures est ouvert à partir du 1er mars.

La capacité d'accueil est de 15 candidats au minimum et de 40 au maximum, par université pour l'ensemble de la promotion.

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Docteur Elise PERCEAU-CHAMBARD
EMSP - Bâtiment 1 K
Centre Hospitalier LYON-SUD
69495 PIERRE-BENITE cedex

Co-responsable de l'enseignement :

Docteur Guillaume ECONOMOS

Candidatures et renseignements pédagogiques :

ls.medecine-palliative-enseignement@chu-lyon.fr

Informations administratives (Contrats / conventions, Certificat de scolarité...) :

Université Claude Bernard Lyon 1
Bureau des DU/DIU
8 avenue Rockefeller
69373 Lyon cedex 08
formation-diplomante2@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

Conditions d'obtention du diplôme :

L'assiduité aux cours est obligatoire.

L'épreuve de **présentation d'un mémoire de recherche** constitue l'épreuve de validation du diplôme. Ne sont admis à présenter cette épreuve que les candidats ayant suivi de manière assidue l'ensemble des enseignements.

Le mémoire de recherche est préparé avec l'aide d'un tuteur. Le sujet du travail de recherche est conjointement défini entre l'étudiant, son Directeur de mémoire et les enseignants du Diplôme.

Ce travail est un travail de recherche dans le champ des soins palliatifs et des soins de support.

L'épreuve consiste en l'évaluation du travail fourni par l'étudiant, en se basant sur la qualité du mémoire proposé, la qualité du travail bibliographique, la méthodologie et sa mise en œuvre ainsi que sur le rapport des résultats et la discussion de ceux-ci. De préférence le mémoire prendra la forme d'un article scientifique. La présentation orale de ce travail constitue une partie de l'épreuve. Elle dure 30 minutes dont 20 minutes de présentation du travail et 10 minutes de questions au candidat. Cette épreuve est présidée par un jury composé de membres participants aux enseignements du Diplôme et de personnalités extérieures lorsque ceci est pertinent. Le candidat peut choisir d'avoir un support (présentation informatique, poster etc...) à sa présentation orale.

L'ensemble (mémoire et sa présentation orale) font l'objet d'une note, d'une mention et d'une appréciation de la part du jury.

Les candidats s'étant acquittés de cette épreuve et qui ont obtenu une note au moins égale à la moyenne, sont déclarés admis au diplôme qu'ils postulent.

Ceux qui n'ont pas soutenu leur mémoire peuvent être autorisés, au vu des raisons invoquées, soit de le soutenir à la date de rattrapage du mois de septembre, soit par dérogation du responsable pédagogique, à le soutenir l'année suivante, en gardant le bénéfice des notes obtenues pendant leur formation. Une simple réinscription universitaire - avec accord du responsable d'enseignement - (**sans droits spécifiques**) sera suffisante.

Il est proposé aux étudiants de participer à une journée d'échange, lors de la journée Mondiale des Soins Palliatifs, où ils pourront présenter leurs travaux de recherche.

Modalités d'évaluation :

Conditions d'obtention du diplôme :

L'assiduité aux cours est obligatoire.

L'épreuve de **présentation d'un mémoire de recherche** constitue l'épreuve de validation du diplôme. Ne sont admis à présenter cette épreuve que les candidats ayant suivi de manière assidue l'ensemble des enseignements.

Le mémoire de recherche est préparé avec l'aide d'un tuteur. Le sujet du travail de recherche est conjointement défini entre l'étudiant, son Directeur de mémoire et les enseignants du Diplôme.

Ce travail est un travail de recherche dans le champ des soins palliatifs et des soins de support.

L'épreuve consiste en l'évaluation du travail fourni par l'étudiant, en se basant sur la qualité du mémoire proposé, la qualité du travail bibliographique, la méthodologie et sa mise en œuvre ainsi que sur le rapport des résultats et la discussion de ceux-ci. De préférence le mémoire prendra la forme d'un article scientifique. La présentation orale de ce travail constitue une partie de l'épreuve. Elle dure 30 minutes dont 20 minutes de présentation du travail et 10 minutes de questions au candidat. Cette épreuve est présidée par un jury composé de membres participants aux enseignements du Diplôme et de personnalités extérieures lorsque ceci est pertinent. Le candidat peut choisir d'avoir un support (présentation informatique,

poster etc...) à sa présentation orale.

L'ensemble (mémoire et sa présentation orale) font l'objet d'une note, d'une mention et d'une appréciation de la part du jury.

Les candidats s'étant acquittés de cette épreuve et qui ont obtenu une note au moins égale à la moyenne, sont déclarés admis au diplôme qu'ils postulent.

Ceux qui n'ont pas soutenu leur mémoire peuvent être autorisés, au vu des raisons invoquées, soit de le soutenir à la date de rattrapage du mois de septembre, soit par dérogation du responsable pédagogique, à le soutenir l'année suivante, en gardant le bénéfice des notes obtenues pendant leur formation. Une simple réinscription universitaire - avec accord du responsable d'enseignement - (**sans droits spécifiques**) sera suffisante.

Il est proposé aux étudiants de participer à une journée d'échange, lors de la journée Mondiale des Soins Palliatifs, où ils pourront présenter leurs travaux de recherche.

■ Session de la formation :

Date de début : 23/11/2026 Date de fin : 26/03/2027

Conditions d'accès :

Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature (CV + lettre de motivation) auprès du responsable d'enseignement. Date butoir des candidatures : **15 octobre 2026** Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera un "Accord en vue d'inscription".

Ce document sera à fournir obligatoirement au dossier d'inscription, sur la plateforme de l'université (ouverture 17 Août 2026).

■ Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

ELISE PERCEAU CHAMBARD : elise.perceau@univ-lyon1.fr

GUILLAUME ECONOMOS : guillaume.economos@univ-lyon1.fr

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 2 : formation-diplomante2@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 2 : formation-diplomante2@univ-lyon1.fr

■ Poursuites d'études :

■ Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1500 € par an

Si prise en charge employeur : 1500 € par an